

Fiche pays

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

2023

Une meilleure qualité de vie pour  
tous dans un monde en pleine  
urbanisation



# UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS DANS UN MONDE EN PLEINE URBANISATION

Nous oeuvrons pour des établissements humains socialement et écologiquement durables ainsi que l'accès à un logement décent pour tous.



**ONU-HABITAT**

# Table des matières

02

Contexte et  
tendances urbaines

06

ONU-Habitat en RDC

09

Projets d'ONU-Habitat  
en RDC

15

Nos réalisations

18

Partenariats d'ONU-Habitat  
en RDC



Kinshasa, RDC: Credit: Afrik21

## CONTEXTE ET TENDANCES URBAINES

Avec une superficie de 2 345 400 km<sup>2</sup>, la République Démocratique du Congo (RDC) possède la plus vaste étendue d'Afrique Subsaharienne. C'est une nation détenant des richesses valorisables encore inexploitées qui pourraient garantir la prospérité de son peuple et de ses autres habitants. Dotée de la plus grande proportion de forêt en Afrique centrale, elle joue un rôle crucial dans la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité pour les années à venir. Ce potentiel naturel exceptionnel, malheureusement, est peu exploité pour assurer une occupation plus planifiée des zones rurales et urbaines, en tenant compte des changements climatiques et des difficultés à attirer les investisseurs. Par conséquent, son apport au processus de croissance économique et de développement humain de qualité demeure insuffisant, entraînant une grande précarité pour la majorité de sa population.

La population de la RDC est passée d'un peu plus de 12 millions d'habitants en 1950 à 48 millions en 2000. En 2022, elle avoisinait les 95 millions d'habitants. Selon les projections du PNSD, la population passera de 133 à 191 millions entre 2030 et 2040, pour atteindre les 278 millions d'ici 2050. Durant cette période, l'urbanisation continuera de croître de manière soutenue. Selon les Nations Unies (2014), le taux d'urbanisation de la RDC était de 39,9% en 2010, pour une population totale estimée à 62 millions. Ce taux est estimé à 42% en 2015, et devrait atteindre les 60% d'ici 2050. La croissance annuelle moyenne de la population urbaine a été estimée à 4,1% au cours de la dernière décennie, entraînant une augmentation d'un million de citoyens chaque année.

À Kinshasa, en particulier, le taux de croissance annuel de la population s'est élevé en moyenne à 5,1%, comparé à 4,1% au niveau national entre 1984 et 2010. Au fil des années, tant dans les zones urbaines que rurales, l'urbanisation et le développement rural n'ont pas toujours engendré des cadres de qualité conformes aux normes d'aménagement et de préservation de l'environnement.

De plus, les principes d'économie de marché et d'agglomération économique qui sous-tendent les dynamiques de production industrielle et de création de richesses liées à l'urbanisation n'ont pas été estimés à leur juste valeur au cours des cinquante dernières années.

Les principaux symptômes de l'urbanisation mal maîtrisée sont multiples : (i) Avec ses 26 provinces, la RDC compte 145 territoires majoritairement ruraux. Des zones urbaines, Kinshasa, la capitale, domine avec une population de plus de 15 millions d'habitants. En 2019, le pays comptait 52 agglomérations de plus de 100 000 habitants, dont 8 avec au moins 1 million d'habitants. (ii) La configuration de ces établissements humains révèle un manque d'outils pour l'organisation de l'utilisation des terres, l'aménagement des cours d'eau, et des zones portuaires. L'étalement spatial n'est pas organisé et il manque de coordination entre les services publics responsables de l'urbanisme, de l'environnement, de l'eau et de l'électricité, de l'assainissement, de la construction des marchés et des infrastructures sociales. Cela explique la concentration de la population dans les périphéries ou les territoires souvent caractérisés par des problèmes de sécurité et des difficultés d'accès. Cela se produit malgré les efforts en cours pour renforcer la sécurité foncière et l'aménagement du territoire, soutenus par l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI). Dans cette perspective, le gouvernement a élaboré des politiques sectorielles et soutenu des réformes institutionnelles et organisationnelles. Leur mise en œuvre renforcera l'aménagement du territoire aux niveaux provincial, municipal et territorial. (iii) Les opérations de régénération urbaine, en particulier à Kinshasa, sont menées sans aucun fondement ou cadre d'urbanisme relatif à la densification urbaine. Cela se traduit par des constructions dans des zones inappropriées et souvent en violation des réglementations nationales en matière d'architecture. Les espaces publics ouverts, verdoyants ou aquatiques, se font rares et deviennent de plus en plus inaccessibles pour la majorité de la population. Deux facteurs contribuent à cette situation : la rareté des outils d'urbanisme et la faible application de ceux qui existent.

# FICHE DESCRIPTIVE

## Données urbaines

- Population totale du pays (2022) : 95 millions
- Population urbaine (2015) : 42%
- Taux de croissance urbaine : 4,1%

## Urbanisme et politique urbaine

- Peu de territoires administratifs disposent d'un plan local d'aménagement du territoire ou d'un plan spécial d'aménagement de leur capitale.
- Seules 7 villes disposent d'instruments d'urbanisme.

## Logement en RDC

- Il n'existe pas de filière bien organisée en RDC pour produire des logements sociaux, y compris une filière de production de matériaux de construction.
- La RDC a un déficit de logements d'environ 4 millions d'unités, pour combler le déficit, près de 265 000 unités de logement devraient être construites par an. Ceux de Kinshasa sont estimés à 54,4% du déficit total, soit 143 092 logements à construire.
- En milieu rural, la qualité de nombreux habitats laisse à désirer. Les logements sont érodés par les précipitations, les toits sont de très mauvaise qualité et les femmes et les enfants qui y vivent n'ont souvent pas d'eau potable, d'électricité, d'énergie pour cuisiner ou d'espace suffisant pour un cadre de vie digne.
- Une autre préoccupation est la question des personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés, estimés à près de 5,6 millions (dont 51% de femmes) et 520 000 respectivement sur l'ensemble du territoire national en raison des conflits violents, de l'insécurité et des catastrophes.

## Manque d'infrastructures

- On estime que 69% du réseau est dans un état de délabrement très avancé.
- A Kinshasa, la mobilité urbaine est dense et les embouteillages sont la cause de pertes de temps et de carburant quand il ne s'agit pas d'actes de violence.

Sous un autre angle, l'urbanisation peu attrayante et génératrice de peu d'opportunités de création de richesse en RDC s'explique en partie par les modalités d'accès au foncier, notamment aux espaces viabilisés en milieu urbain. À travers tout le pays, de nombreux organismes publics centralisés ou décentralisés ne disposent pas de réserves foncières. Leur influence repose sur des opérations individuelles ou collectives de lotissement et de détachement qui ne respectent pas toujours les règles d'urbanisme préétablies, lorsque celles-ci existent. Dans ce contexte, la création de zones résidentielles n'est que rarement réglementée. Il y a peu de cahiers des charges, voire leur absence, pour normaliser la vie en copropriété ou dans les collectivités, ce qui est souvent inefficace. Par ailleurs, la mise en œuvre inadéquate des plans d'occupation des sols existants et le manque de maîtrise des bases foncières entraînent souvent des conflits d'utilisation. En RDC, il est généralement admis que la grande majorité des affaires portées devant les tribunaux urbains concernent des problèmes fonciers.

En milieu rural, les conflits fonciers, sans s'y limiter, sont concentrés autour des concessions, liés à l'exploitation des ressources naturelles au sein ou entre les communautés, ou dus aux redevances traditionnelles d'aménagement foncier, ou encore causés par la présence de déplacés internes ou de rapatriés. Malgré ce qui précède, il est important de noter que différents partenaires techniques et financiers soutiennent le processus d'aménagement et de planification du territoire. La Banque mondiale, l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI) pilotée par le FONAREDD, plusieurs agences des Nations unies, ainsi que des acteurs bilatéraux tels que l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement et les coopérations britannique, suédoise, norvégienne, néerlandaise et allemande sont impliqués dans cette démarche. Désormais, afin de renforcer le soutien aux mécanismes d'aménagement du territoire, ce programme national soutiendra les efforts de la CAFI visant à consolider le processus d'aménagement du territoire, du niveau national au niveau territorial. D'un autre côté, un développement urbain mal maîtrisé et une planification rurale désorganisée engendrent des zones d'insécurité. De nombreux espaces publics ne sont plus sûrs pour les jeunes en âge d'être scolarisés ou sans emploi, qui sont exposés aux enfants des rues (Kuluna ou Chegué) en milieu urbain, ou aux groupes armés dans les zones rurales. De plus, l'absence d'espaces récréatifs ne favorise pas l'inclusion sociale et la convivialité attendues dans la création d'agglomérations.


# ONU-HABITAT EN RDC

ONU-Habitat a plus de 20 ans de présence en RDC et une collaboration de longue date avec les Ministères en charge de l'urbanisme et des affaires foncières ainsi que le gouvernement provincial de la ville-capitale de Kinshasa. Le programme d'ONU-Habitat en RDC se concentre sur la réforme agraire et la médiation des conflits dans l'Est de la RDC à travers la prévention et la résolution des conflits fonciers pour le renforcement de la paix, de la stabilité et du développement économique.


**A ce jour, ONU-Habitat détient un portefeuille plutôt modeste en République Démocratique du Congo constitué de quatre projets en cours :**

- **Programme d'appui à la réforme agraire : 700 000 USD**
- **Projet de relocalisation après la catastrophe de Nyaragongo : 700 000 USD**
- **Projet d'amélioration des taudis dans le quartier de Massina : 350 000 USD**
- **Projet sur le financement basé sur le foncier dans les États fragiles : 168 125 USD**


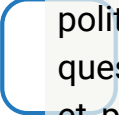




## **Le travail d'ONU-Habitat dans le pays porte sur des domaines essentiels tels que l'accès à la terre, au logement, à l'amélioration du cadre de vie et au financement foncier.**



Dans le domaine du foncier, ONU-Habitat s'est engagé depuis 2012 dans un processus de réforme qui intègre la REDD+, avec 3 projets prioritaires, dont la sécurisation foncière des communautés locales, qui constitue un enjeu majeur pour la REDD+. La stratégie cadre nationale REDD+ (adoptée en novembre 2012) identifie la sécurisation foncière comme l'un de ses 7 piliers. La dernière version (mai 2013) de la matrice de gouvernance économique consacre notamment la définition de la réformes foncière nécessaire pour soutenir les zones de développement économique et la mise en œuvre des initiatives pilotes REDD+. En réponse aux appels à manifestation d'intérêt lancés par le Fonds National pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation (FONAREDD), ONU-Habitat/GLTN a proposé un Programme d'Appui à la Réforme Foncière et au Renforcement des Capacités de l'Administration Foncière dont l'objectif global est d'adopter une politique foncière équitable - y compris en ce qui concerne les questions de genre et de personnes vulnérables et les communautés et peuples locaux. autochtones - et assurer une gestion des terres durable et non conflictuelle et clarifier les droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières.



Le deuxième domaine d'intervention d'ONU-Habitat en RDC concerne l'amélioration du cadre de vie. En effet, depuis 2017, ONU-Habitat travaille en République Démocratique du Congo pour améliorer le cadre de vie des populations, notamment celles vivant dans des bidonvilles. Le programme participatif d'amélioration des bidonvilles du PPAB est l'un de ces programmes. Il vise à améliorer le bidonville et ses habitants. C'est dans ce cadre qu'ONU-Habitat accompagne la Commune de Massina, arrondissement de Matadi dans le cadre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB). L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations locales vivant en milieu urbain en créant une dynamique communautaire participative autour de la lutte pour l'amélioration des bidonvilles à Kinshasa. Le projet cible au moins 10 millions d'habitants de bidonvilles avec l'ambition de réduire de moitié la proportion de personnes sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de base.

Par ailleurs, ONU-Habitat travaille depuis 2021 sur les questions liées à la mobilisation des impôts et taxes foncières pour le financement des services sociaux de base. Cette initiative s'inscrit dans le contexte global du processus de réforme foncière initié dans le pays depuis 2012. Le projet Norad : « Fiscalité foncière et immobilière dans les États fragiles pour la prestation de services, la reconstruction, la construction de la citoyenneté et le maintien de la paix » s'inscrit ainsi dans le contenu du Document de politique foncière nationale (DPFN), du projet de loi foncière et de l'élaboration du code de l'urbanisme et de la construction, qui plaident tous en faveur d'une rationalisation du système fiscal et discutent de la nécessité de modèles et de mécanismes générateurs de revenus pour les collectivités locales. Le projet est financé par NORAD avec l'objectif de contribuer à l'amélioration des systèmes de recettes et de dépenses foncières et immobilières de la province, ainsi que pour les marchés publics dans les villes de Goma et Beni.

# PROJETS D'ONU-HABITAT EN RDC



**Domaine prioritaire 1. Urbanisation maîtrisée, logement et réduction des inégalités** : ONU-Habitat encourageant et promeut des systèmes contrôlés et économiquement viables de gouvernance urbaine et de planification territoriale de l'urbanisation et du logement, à travers :

- L'élaboration et l'appui à la mise en œuvre d'une politique nationale de l'urbanisation et de l'habitat ;
- Le développement d'outils d'urbanisme et la promotion d'habitats adéquats ;
- Le renforcement des capacités des administrations publiques et privées en matière de gouvernance, de planification et de gestion urbaine participative ;
- L'amélioration de l'accès des ménages et des sinistrés, des rapatriés et des rapatriés à un logement convenable en milieu urbain et rural.



**Programme prioritaire 2 : Foncier et prospérité territoriale** : Il s'agit d'appuyer la RDC dans la mise en place de mécanismes de sécurisation foncière qui contribuent à la prospérité territoriale. Cela se fera à travers :

- L'appui à la mise en œuvre de la réforme foncière pour la gestion durable des forêts et la paix ;
- La promotion des mécanismes ruraux d'aménagement intégré du territoire pour la sécurisation foncière des projets agricoles et le développement inclusif des filières agricoles dans les 145 territoires ;
- Le développement organisationnel et renforcement des capacités institutionnelles des structures techniques publiques, privées et communautaires spécialisées.



**Programme prioritaire 3 : Changement climatique et résilience communautaire** : Ce programme prioritaire contribue à renforcer la résilience des femmes et des jeunes face au changement climatique, aux catastrophes et aux effets de la dégradation de la biodiversité. À cette fin, ONU-Habitat entend :

- Mobiliser ses partenaires autour du renforcement de la gestion des eaux pluviales et des déchets et de la réduction des effets des inondations dans la ville de Kinshasa ;
- Renforcer les capacités de 36 villes et 145 territoires à promouvoir des plans climat-énergie pour accélérer la croissance verte et le développement bas carbone ;
- Contribuer à la promotion de la restauration de la biodiversité urbaine et rurale pour accroître l'accès des femmes et des jeunes aux emplois verts.



**Programme prioritaire 4 : Prévention inclusive des crises et de la délinquance.** Ce programme consiste pour ONU-Habitat et ses partenaires à renforcer la cohésion sociale et à stabiliser les territoires appuyés par la prévention participative de la délinquance juvénile et des conflits fonciers à travers :

- Le renforcement des capacités des villes et des territoires à réduire la violence grâce à des approches localisées et aux causes profondes ;
- L'appui à l'amélioration des relations entre les forces de l'ordre (FMO), les autorités locales et les populations féminines pour venir en aide aux victimes de violences, d'exploitation et d'abus sexuels, notamment dans les localités en transition après le départ de la MONUSCO.



**Phase 2 du programme d'appui au renforcement des capacités en matière de réforme foncière et d'administration foncière.** Son objectif est d'améliorer les systèmes administratifs et coutumiers de gouvernance foncière et immobilière propices à une gestion inclusive des écosystèmes forestiers et à une paix durable en RDC. Doté d'un budget de 15 000 000 \$ avec un financement de CAFI/FONAREDD pour une durée de 36 mois, le projet aura une portée à la fois nationale et provinciale et s'inscrira dans la continuité de la phase 1 du programme d'appui à la réforme foncière.



**Le projet PBF de mobilisation des jeunes pour l'accès à des espaces civiques sûrs et inclusifs.** L'objectif du projet est d'encourager une plus grande participation des jeunes femmes et hommes artisans de la paix de Tshipaka dans les espaces civiques, traditionnels et au-delà, pour la consolidation de la paix et une paix durable. Plus précisément, il s'agit d'assurer la sûreté, la protection et la sécurité des jeunes acteurs de paix de Tshipaka dans le cadre de l'élargissement de leur espace civique, pour contribuer à leur engagement pour une paix durable. Le budget du projet s'élève à 2 000 000 \$ pour une soumission conjointe avec d'autres agences des Nations Unies. Financement : PBF pour une durée de 18 mois. Le projet se déroulera dans la province du Kasai, notamment dans la ville de Tshipaka.



**Projet d'appui à la promotion de solutions durables et à la résilience à long terme des personnes déplacées affectées par l'éruption volcanique du Nyaragongo à Goma, en République démocratique du Congo.** Financé par le Fonds National de l'Habitat du Gouvernement de la RDC à hauteur de 700 000 dollars, l'objectif global du projet en question est d'augmenter la résilience à long terme des personnes déplacées victimes de l'éruption volcanique du Nyaragongo et des communautés d'accueil vulnérables dans la ville de Goma grâce à des solutions durables. En termes de durée, le projet s'étend sur 24 mois.



**Projet de quartiers durables pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs à faible revenu dans les plantations et les huileries du Congo (PHC) en République démocratique du Congo.** Le projet vise à contribuer à améliorer l'accès des travailleurs à un logement décent et abordable et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté. En définitive, on s'attend à ce que l'accès à un logement décent pour les travailleurs à revenu moyen et faible sera amélioré ; les opportunités d'emploi, la cohésion sociale et l'intégration sont renforcées.

A travers ce projet, nous envisageons des villes et des établissements humains qui remplissent leur fonction sociale, y compris la fonction sociale et écologique du territoire, en vue d'atteindre progressivement la pleine réalisation du droit à un logement convenable, en tant que composante du droit à un niveau de vie adéquat, sans discrimination, un accès universel à une eau potable et à un assainissement sûrs et abordables, et un accès égal pour tous à des biens publics et à des services de qualité. Financé par Plantation et Huileries du Congo (PHC) à hauteur de 700 000 dollars, le projet s'étalera sur une durée de 24 mois.



**Projet de Réduction Participative de la Délinquance Juvenile par la Gestion Durable des Déchets à Kinshasa/RD Congo.** Budget 344 665 \$. Le projet porte sur la transformation des jeunes délinquants Kuluna et Shegués en brigadiers de l'assainissement/propreté dans la gestion durable des déchets et l'aménagement des espaces publics ainsi que le curage des rivières à travers l'encadrement psychosocial, la formation, l'octroi d'équipements et l'appui aux 3 communes pour la coordination de la santé publique par les chefs de quartiers de la ville de Kinshasa. Le projet vise à réduire la délinquance juvenile d'au moins 200 jeunes Kuluna/Shegue (chaque année) grâce à une gestion durable des déchets et à l'aménagement d'espaces à Masina, N'sele, Kalamu dans la ville province de Kinshasa. En termes de durée, le projet durera 18 mois et se déroulera principalement dans la ville de Kinshasa.



**Projet d'appui à l'engagement des jeunes garçons et filles pour la réinsertion économique durable des ex-combattants à travers un accès sécurisé à la terre dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu, RDC. Budget 3 600 000.** L'objectif général du projet est de contribuer à la participation des jeunes garçons et filles des communautés d'accueil à la sécurisation foncière et à la réinsertion socio-économique des ex-combattants. Cette contribution se fera par :

- Un appui à la mise en place d'un registre géolocalisé intégré pour l'identification et la prise en charge des ex-combattants, des jeunes en conflit avec la loi et des enfants des rues ;
- Un appui au renforcement des dialogues multi-acteurs par les autorités coutumières sur les moteurs des conflits fonciers et les mécanismes inclusifs de sécurisation foncière pour les ex-combattants ;
- La promotion de la conception et de la mise en œuvre par l'approche HIMO d'instruments d'appui à l'amélioration de la mobilité pour rapprocher les administrations publiques, les chefs traditionnels et les populations ;
- La facilitation du développement des compétences, la citoyenneté et la production économique des ex-combattants et des jeunes en conflit avec la loi. La durée du projet est estimée à 36 mois.



Projet de promotion de la **participation des femmes à l'accès des ex-combattants à la terre sécurisée et aux facteurs économiques de production dans le Territoire d'Irumu dans la Province de l'ITURI en RDC**. Budget 3 600 000 \$. Le projet vise à contribuer à l'amélioration du bien-être des anciens combattants et des communautés affectées par les effets néfastes des groupes armés. Cette contribution se fera par le biais de :

- La promotion de la réinsertion socio-économique inclusive des ex-combattants sur la base des orientations stratégiques du plan simplifié d'occupation des sols (ou d'occupation des sols) d'Irumu ;
- L'appui à la promotion de l'accès des jeunes et des femmes chefs de ménage aux emplois locaux à travers la mise en œuvre de la stratégie intégrée de mise en œuvre des projets intercommunautaires d'amélioration de la paix, de stabilisation et de développement ;
- L'accompagnement dans l'amélioration du système de gestion des alertes précoces d'actes criminels et la consolidation de la réinsertion des ex-combattants selon le sexe. Encore une fois, en termes de durée, le projet durera 36 mois.



Projet sur les technologies alternatives à la cuisson au charbon de bois dans les Restaurants de Kinshasa et environs (Grand Kinshasa). Le projet vise à soutenir une transition vers des combustibles de cuisson plus propres en RDC en pilotant le premier avec Malewas et des restaurants standard à Kinshasa. Le programme atteindra cet objectif en mettant en œuvre six objectifs généraux, énumérés ci-dessous. Cet accompagnement se fera par :

- L'identification et la suppression des obstacles au marché pour permettre l'augmentation de l'utilisation par les hommes de technologies et de carburants alternatifs (ATF) ;
- La promotion de l'acquisition de terres pour la transformation des déchets dirigée par les municipalités en bio-charbon et biogaz ;
- La facilitation de l'utilisation du biogaz par les restaurants ;
- L'amélioration de la perception publique de l'impact négatif de la production de charbon de bois sur les forêts de haute valeur et urbaines ainsi que sur le bien-être des communautés, principalement les femmes et les enfants (Mettre en œuvre une initiative de marketing pour le changement de comportement social pour une meilleure consommation des ATF à faible émission de charbon de bois) ;
- L'évaluation de l'adaptation des collectivités, malewas et locataires de restaurants vis-à-vis des nouvelles technologies et du changement climatique.





Le programme d'appui à la réforme foncière ouvre la voie à la sécurisation foncière des communautés locales des peuples autochtones en offrant des options de politique foncière nationale puis de législation adaptées au nouveau contexte du pays. Toujours dans le secteur foncier, une série d'appuis a été apportée aux initiatives locales en termes de documentation, de cartographie, d'enregistrement et de certification des droits fonciers. Ces initiatives soutenues à travers l'élaboration de cadres politiques, juridiques et réglementaires inclusifs ont la prévention et la gestion des conflits fonciers en encourageant et en soutenant les efforts des communautés locales et le dialogue avec les autorités nationales et territoriales pour une gestion concertée et apaisée du foncier. Par exemple, Concrètement, grâce au programme il a été possible, il a été possible de :

- Rendre fonctionnelle la CONAREF, en tant qu'institution nationale chargée de la mise en œuvre de la réforme foncière pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme, intégrant une concertation sur la clarification de la reconnaissance et de la sécurisation des droits fonciers locaux ;
- Accompagner les communautés et élaborer des guides méthodologiques pour renforcer les cadastres, capitaliser les enseignements tirés des expériences pilotes, notamment la gestion des conflits fonciers, l'harmonisation et la sécurisation foncière pour l'élaboration du Document de Politique Foncière de la RDC ;
- Elaborer et valider de manière participative le Document de Politique Foncière de la RDC et les textes juridiques (loi foncière modifiant et complétant la loi foncière de 1973) conformes à la politique foncière et harmonisés.



Dans le cadre de la décentralisation de ses activités, ONU-Habitat a appuyé les communautés locales des provinces de l'Ituri et du Mai Ndombe en matière de sécurisation foncière. L'élaboration de guides méthodologiques pour l'identification, la cartographie, la documentation et l'enregistrement de leurs droits fonciers à travers la mise en place d'un Cadastre Communautaire a permis l'enregistrement de plus de 591 ménages en Ituri (337 ménages) et Mai Ndombe (254 ménages) .

Plus de 60 personnes ont reçu des certificats fonciers coutumiers individuels en Ituri. Dans une optique de pacification foncière, 100 conflits ont été identifiés et résolus dans le Territoire de Mambasa. 60 conflits fonciers ont été cartographiés et documentés, dont la moitié ont été résolus dans le Territoire d'Inongo à Mai Ndombé.



Dans le cadre de la mise en œuvre du PPAB, les réalisations des filières d'assainissement à travers la Cellule de Gestion des Ordures Ménagères qui a reçu des équipements constitués de chariots/rack packs, d'équipements de protection individuelle (blouses, gants, bottes) et de matériel de nettoyage. En termes de formation/renforcement des capacités techniques et opérationnelles, le comité d'habitants composé des collectivités locales a été renforcé sur les outils de gestion des associations pour garantir leur autonomie de gestion et donc leur pérennité, une série d'actions de sensibilisation contre l'insalubrité y compris les maladies liées mesures de prévention (Ebola, Covid 19), la mise à disposition d'équipements sanitaires. Les actions de renforcement des capacités couvrent également la communication institutionnelle, y compris la production de supports et de matériel de visibilité et de capitalisation des réussites. Les réalisations comprennent également la clôture des toilettes, l'aménagement de l'aire de jeux et la pose de canalisations.



ONU-Habitat a doté la Commune de Massina/district de Matadi d'une dynamique d'engagement citoyen au niveau local sur les questions d'amélioration de la sécurité et de la santé à l'échelle d'un bidonville à travers des aménagements publics. Aujourd'hui cette dynamique est incarnée par un Comité de Résidents composé de jeunes du quartier qui ont toutes les connaissances et compétences pour gérer leur association au service du développement et de l'amélioration de leur cadre de vie des populations de Matadi.



L'aménagement de l'aire de jeux au profit de la jeunesse, la construction et la clôture de toilettes publiques témoignent d'une vision globale intégrée autour du cadre et des conditions de vie de la population, notamment des jeunes dans les quartiers défavorisés au niveau des grandes agglomérations comme Kinshasa . La Commune de Massina a salué ses réalisations qui lui donnent des idées sur des approches possibles et parfois peu coûteuses en termes de ressources pour dynamiser le développement des Communes.



Dans le domaine de la propriété et de la fiscalité foncière, les interventions d'ONU-Habitat ont reçu un solide soutien politique de la part des autorités nationales, provinciales et urbaines. Cela a été clairement démontré par le fait que toutes les parties prenantes invitées aux différents travaux ont participé activement en présentant et partageant les expériences et les données de leur système de collecte des impôts. Les parties prenantes, y compris les autorités politiques, les OSC et le secteur privé, ont clairement indiqué qu'elles soutenaient le projet et s'engageaient à sa mise en œuvre. A ce titre, ils ont insisté pour que le projet soit étendu à d'autres villes, compte tenu de son importance.

Bien qu'il s'agisse encore d'un programme relativement jeune et petit en termes de financement, il a quand même réussi à obtenir le soutien politique nécessaire, à collecter les données de base requises, à rencontrer diverses parties prenantes pour échanger des idées, sensibiliser, développer et valider une analyse diagnostique, qui formule des recommandations pour améliorer les systèmes de recettes et de dépenses foncières et immobilières de la province, ainsi que pour les marchés publics dans les villes de Goma et Beni. Le potentiel de recettes fiscales foncières est considérable. D'après un calcul potentiel du recensement de 2015, les impôts fonciers devraient représenter plus de 29 % des revenus propres de la province, contre 2 % actuellement. Quant à la taxe sur les étalages et consignes dans les marchés publics de Goma et Beni, elle devrait contribuer à hauteur de 21% des recettes propres des villes, alors qu'elle n'est actuellement que de 5%.



## PARTENARIATS D'ONU-HABITAT EN RDC

ONU-Habitat, dans le cadre de ses interventions en République Démocratique du Congo, travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Foncières, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Reconstruction des Villes, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et leurs services techniques respectifs.

Avec le Système des Nations Unies en RDC, ONU-Habitat est membre des différents cadres existants dans lesquels l'agence participe régulièrement aux réunions (UNCT, PMT, UNWTO, RCO, Youth Group etc.) et participe à la mise en œuvre et au suivi des différents programmes conjoints en cours en RDC.

Actuellement, l'agence est engagée dans un processus PBF avec d'autres agences des Nations Unies telles que l'UNESCO, l'UNICEF ou le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme.



# Partenaires



FONDS  
NATIONAL  
REDD



Search for  
**Common Ground**  
Trust, Collaboration, Breakthroughs



**GLTN**  
GLOBAL LAND TOOL NETWORK



**Sida**



## Contactez-nous

---

**Claude Albert Meutchehe Ngoms**

Officier principal des établissements humains

Chef de projet pour l'Afrique centrale

**E-mail:** [claudengoms@un.org](mailto:claudengoms@un.org)

**Mamadou Mballo**

Spécialiste en gestion foncière

Coordonnateur du programme foncier

**E-mail:** [mamadou.mballo@un.org](mailto:mamadou.mballo@un.org)

Une meilleure qualité de vie  
pour tous dans un monde  
en pleine urbanisation



ONU-HABITAT

---

UNITED NATIONS HUMAN  
SETTLEMENTS PROGRAMME  
P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya  
T: +254-20-76263120  
E: [unhabitat-info@un.org](mailto:unhabitat-info@un.org)

[www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

